

Pour connaître la situation en un lieu donné
et pour tout renseignement :

→ <https://www.vigieau.gouv.fr>
→ <https://www.sarthe.gouv.fr>
→ service police de l'eau de la DDT :
ddt-secheresse@sarthe.gouv.fr



LES BONS GESTES

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables. Nous devons éviter les gaspillages. Avec ces gestes simples, nous pouvons réduire notre consommation de 30%.



Réparez toute fuite d'eau sans tarder



Privilégiez les douches aux bains



Installez des équipements
sanitaires économes en eau



Pensez à constituer des réserves d'eau de
pluie pour arroser votre potager et jardin



Économisez l'eau, c'est protéger la
ressource. C'est aussi réduire ses
dépenses.

Direction départementale
des territoires

19 Boulevard Paixhans
CS 10013
72042 Le Mans Cédex 9

tél : 02 85 32 90 04 - ddt@sarthe.gouv.fr



PRÉFET
DE LA SARTHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
départementale
des territoires

Gestion de la sécheresse en Sarthe

Arrêté cadre préfectoral du 9 juin 2026
relatif à la préservation de la ressource en eau
en période d'été



Principe de progressivité des
seuils

Le département de la Sarthe est
découpé en 18 zones d'alerte.



Exemple de visualisation.